



Digne, le 29 janvier 2024

Communiqué

Nous refusons la mise en œuvre du tri social au collège

A l'issue de notre rencontre avec Mr l'Inspecteur d'Académie dans le cadre de la préparation de la rentrée 2024 dans les collèges des Alpes de Haute-Provence, nous déplorons vivement l'instauration du tri social et de la ségrégation scolaire que constitue la mise en œuvre des groupes de niveau dans les collèges en septembre prochain, qui plus est à moyens constants.

Absolument toutes les données disponibles montrent l'effet contre-productif de ce type de mesures, qui accroissent les inégalités et augmentent l'échec scolaire.

Cette mesure préconisée par l'Extrême-Droite et reprise à son compte par l'actuel premier ministre lors de son passage éphémère à la tête du ministère de l'Éducation va clairement à l'encontre à la fois des principes d'égalité républicaine et de l'école inclusive telle qu'elle se met en place depuis bientôt vingt ans : elle conduira au rassemblement dans les mêmes classes de tous les élèves les plus fragiles, les plus en difficulté, souffrants de troubles et porteurs de handicap.

Cette organisation amènera par ailleurs les élèves réputé·es « fort·es » à effectuer leurs apprentissages au sein de classes particulièrement surchargées (plus de 30!)

L'école inclusive, censée être une priorité ministérielle, doit bénéficier de moyens spécifiques supplémentaires, et non, comme c'est le cas depuis deux ans, absorber l'ensemble des moyens supplémentaires mis à la disposition du département année après année.

La moyenne départementale avantageuse mise en avant par l'Inspecteur d'Académie cache d'énormes disparités entre les différents collèges, avec des moyennes allant de 15 à 28 élèves par classe selon les établissements. Rappelons que la France est le plus mauvais élève de l'Europe avec la plus forte moyenne d'élèves par classe.

Soucieux de l'intérêt général et de la promesse d'égalité dont est censée se prévaloir notre institution, nous ne pouvons nous satisfaire de cet état de fait et appelons l'ensemble des personnels, professeurs, AESH, AED et personnels de direction, à se mobiliser massivement le jeudi 1^{er} février par la grève et à venir manifester à Digne les Bains à 10h30.

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU,
Syndicats majoritaires du 2nd degré